Public Works and Government Services Canada

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Pacific Region
800 Burrard Street, Room 219
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver, B. C.
V6Z 0B9
Bid Fax: (604) 775-7526

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet
Analyzer

Solicitation No. - N° de l'invitation	**Date**
01R11-150231/A	2014-11-06

Client Reference No. - N° de référence du client
01R11-150231

GETS Reference No. - N° de référence de SEAG
PW-$XSB-005-7364

File No. - N° de dossier	**CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME**
XSB-4-37202 (005)	

Solicitation Closes - L'invitation prend fin
at - à 02:00 PM
on - le 2014-12-17

Time Zone
Fuseau horaire
Pacific Standard Time
PST

F.O.B. - F.A.B.
Plant-Usine: ☐ **Destination:** ☐ **Other-Autre:** ☐

Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:	**Buyer Id - Id de l'acheteur**
Armstrong, Wendy	xsb005

Telephone No. - N° de téléphone	**FAX No. - N° de FAX**
(604) 775-7691 ( )	(604) 775-7526

Destination - of Goods, Services, and Construction:
Destination - des biens, services et construction:
DEPARTMENT OF AGRICULTURE AND AGRI-FOOD
ATTN: DEREK HUNT
RESEARCH CENTRE
6947 #7 HIGHWAY
AGASSIZ
BRITISH COLUMBIA
V0M 1A0
Canada

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Delivery Required - Livraison exigée	**Delivery Offered - Livraison proposée**
See Herein	

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Telephone No. - N° de téléphone
Facsimile No. - N° de télécopieur

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Signature **Date**

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada - Pacific Region
800 Burrard Street, Room 219
800, rue Burrard, pièce 219
Vancouver, BC V6Z 0B9

Canada

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1. Besoin
1.2. Compte rendu
1.3. Accords commerciaux

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2.2. Présentation des soumissions
2.3. Demandes de renseignements en période de soumission
2.4. Lois applicables

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1. Procédures d'évaluation
4.2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

5.1 Attestations préalables à l’attribution du contrat

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

6.1. Exigences relatives à la sécurité
6.2. Besoin
6.3. Clauses et conditions uniformisées
6.4. Durée du contrat
6.5. Responsables
6.6. Paiement
6.7. Instructions relatives à la facturation
6.8. Attestations
6.9. Lois applicables
6.10. Ordre de priorité des documents

Liste des annexes

Annexe A Formulaire de conformité technique

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Le ministère des Agriculture and Agri-Food Canada veut acheter d'un Analyseur de CNS (carbone, azote et soufre) qui comprend as per Annexe A.

1.2. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3. Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics, de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2014-09-25) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (_10__) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Colombie-Britannique, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (__3__ copies papier)
Section II : Soumission financière (_1_ copies papier)
Section III : Attestations (_1_ copies papier)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et

2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

a. Formulaire de corroboration de la conformité technique : la soumission technique doit apporter la preuve de la conformité du soumissionnaire et de sa solution proposée avec les articles spécifiques de l'Annexe A (Demande) identifiés dans le formulaire de corroboration de la conformité technique, qui est le format requis pour apporter cette preuve. Le formulaire de corroboration de la conformité technique n'est pas requis pour traiter une partie quelconque de la présente soumission qui n'est pas citée dans le formulaire.

Si le Canada détermine que la preuve n'est pas complète, la soumission sera déclarée non recevable et rejetée. La preuve peut faire référence à de la documentation additionnelle soumise avec la soumission – ces renseignements peuvent être référencés dans la colonne Référence du formulaire de corroboration de la conformité technique, dans laquelle les soumissionnaires doivent indiquer l'emplacement dans la soumission où le matériel de référence peut être trouvé, y compris le titre du document et les numéros des pages et des paragraphes quand la référence n'est pas assez précise. Le Canada peut demander à ce que le soumissionnaire indique l'emplacement adéquat dans la documentation.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.

b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

4.1.1.2 Critères techniques cotés

a. Chaque soumission sera étudiée à des fins de conformité avec les exigences obligatoires de la demande de soumissions. Tout élément de la demande de soumissions qui est identifié spécifiquement au moyen des mots « doit » ou « obligatoire » constitue une exigence obligatoire. Les soumissions qui ne sont pas conformes à chacune des exigences obligatoires seront déclarées non recevables et rejetées.

b. Les exigences obligatoires sont décrites dans l'Annexe A et dans le formulaire de conformité (Annexe B).

4.1.2 Évaluation financière

Le prix de l'offre sera évalué en dollars canadiens, taxe sur les produits et services ou taxe de vente harmonisée exclues, FAB destination, droits de douane et taxe d'accise canadiens inclus.

4.2. Critère de sélection :

Pour être jugée recevable, une offre doit satisfaire aux besoins énoncés dans l'appel d'offres à commandes. On recommandera l'attribution de l'offre à commandes au soumissionnaire ayant proposé l'offre recevable contenant le plus bas prix évalué.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements connexes exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur à l'une de ses obligations prévues au contrat, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission peut être déclarée non recevable, ou constituer un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante et de fournir les attestations dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – renseignements connexes

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003. Les renseignements connexes, tel que requis aux dispositions relatives à l'intégrité, assisteront le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

6.1 Exigences relatives à la sécurité
6.1.1 Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin
Le ministère des Agriculture and Agri-Food Canada veut acheter d'un Analyseur de CNS (carbone, azote et soufre) qui comprend as per Annexe A.

6.3 Clauses et conditions uniformisées
Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales
2010A (2014-09-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.3.2 Supplemental General Conditions
4002 (2010-08-16) Licensed software apply to and form part of the Contract.

6.4. Durée du contrat
6.4.1 Date de livraison
Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2015.

6.5. Responsables
6.5.1 Autorité contractante
Le responsable de l'offre à commandes est :

Wendy Armstrong
Spécialiste de l'approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Acquisitions - Région du Pacifique
219 - 800, rue Burrard
Vancouver (C.-B.) V6Z 0B9
Tél.: (604) 775-7691
Fax: (604) 775-7526
Courriel : wendy.armstrong@pwgsc.gc.ca

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

6.5.2 Chargé de projet
Le chargé de projet pour l'offre à commandes est :

Nom: Information fournie à l'émission de l'offre à commandes
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

6.5.3 Représentant de l'offrant
La personne-ressource de l'offrant est :

Nom : Information fournie à l'émission de l'offre à commandes
Titre :
Adresse :
Téléphone :
Télécopieur :
Courriel :

6.6. Paiement
6.6.1 Base de paiement
Fourniture et livraison Analyseur de CNS (carbone, azote et soufre) qui comprend dans l'Annexe A.

Prix ferme : _____

Make and Model Offered : _____

6.6.2 Paiement unique
Manuel CCUA, clause H1000C (2007-11-30) Paiement unique

6.7. Instructions pour les factures
L'entrepreneur doit soumettre des factures conformément à ce qui est indiqué à la section intitulée « Soumission des factures » des conditions générales. Les factures ne peuvent pas être soumises tant que tous les travaux identifiés dans la facture ne sont pas complétés.

Les factures doivent être acheminées de la manière suivante :
L'original et une (1) copie doivent être expédiés à l'adresse indiquée à la page 1 du contrat pour certification et paiement.

6.8. Attestations
Le respect des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et pourra faire l'objet d'une vérification par le Canada pendant la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.9 Applicable Laws
Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Colombie-Britannique et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10. Ordre de priorité des documents
En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

a) les articles de la convention;
b) the supplemental general conditions 4003 (2010-08-16) Licensed Software;
c) les conditions 2010A (2014-09-25), Conditions générales - biens (complexité moyenne)
d) Annexe A, Besoin;
e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____

Annexe A Formulaire de conformité aux exigences techniques

1.0 Spécifications techniques obligatoires			
1.1	**Analyseur de CNS (carbone, azote et soufre)**		Référence
1.1.1	Doit avoir la capacité de mesurer la teneur en carbone total (CT), en soufre total (ST) et en azote total (AT) d'une vaste gamme de matières et de substances, notamment des échantillons de sols, d'engrais, de plantes, de résidus organiques, d'aliments, de fumier et d'aliments pour le bétail.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.2	Doit être muni d'un dispositif d'introduction d'échantillons automatique ayant une capacité minimale de 50 échantillons.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.3	Doit être muni d'un système automatique d'analyse et de gestion des données pouvant être adéquatement intégré aux logiciels d'utilisation courante.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.4	Doit être muni de tous les composants et accessoires nécessaires et doit être prêt à fonctionner (p. ex. doit comprendre, entre autres, les câbles, les tuyaux, les raccords et les régulateurs essentiels à son bon fonctionnement, ainsi que les produits consommables requis pour les étapes de mise en marche et d'entretien initial).	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.5	Le fonctionnement de l'analyseur doit être basé sur la méthode de combustion de Dumas.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.6	Doit avoir la capacité d'analyser un échantillon et d'en déterminer la teneur en CT, en ST et en AT en 5 minutes ou moins.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.7	Doit permettre d'éliminer les résidus d'échantillon sans avoir à réduire la température de fonctionnement de l'instrument.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.8	Doit permettre d'effectuer l'analyse et la détermination de la teneur en CT et en AT d'échantillons dont la masse peut atteindre 1,0 gramme.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.9	Doit comprendre un logiciel d'exploitation fonctionnant dans l'environnement Windows^{MD}, afin d'assurer la compatibilité avec les réseaux informatiques du milieu de travail.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.10	Doit respecter les exigences des règlements sur la sécurité pertinents de la CSA, notamment celles du document intitulé « Règles de sécurité pour appareils électriques de mesurage, de régulation et de laboratoire ».	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.11	Doit avoir la capacité d'atteindre et de maintenir une température minimale de 1350 degrés Celsius, dans une atmosphère composée à 100 % d'oxygène.	(C) Oui _____ Non _____	

1.1.12	Doit avoir la capacité d'utiliser des cupules d'introduction d'échantillon de grande taille et réutilisables, d'une capacité maximale de 3 grammes d'échantillon.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.13	Doit avoir la capacité d'exécuter au moins 100 analyses avant de devoir remplacer les réactifs chimiques pertinents.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.14	Doit avoir la capacité d'exécuter des vérifications de système automatiques qui permettent d'assurer le fonctionnement adéquat de l'instrument, conformément aux spécifications pertinentes, notamment celles relatives à la régulation des températures, aux commandes de régulation de la pression, aux commutateurs, au fonctionnement des solénoïdes et aux communications réseau.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.15	Le logiciel fourni doit permettre à l'utilisateur de définir et d'attribuer des compteurs qui permettent de faciliter l'exécution de méthodes d'entretien courant.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.16	Doit comporter un dispositif électronique de saisie des données qui permet d'exporter facilement celles-ci dans un logiciel de gestion des données.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.17	Doit avoir la capacité d'assurer une interface adéquate avec des dispositifs d'entrée et de sortie externes, par exemple des imprimantes et des balances.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.18	Les soumissionnaires doivent fournir des renseignements sur la garantie du fabricant, y compris sa durée et sa portée; l'exigence obligatoire minimale est une garantie d'un (1) an.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.19	L'entrepreneur doit assurer la prestation de services de formation du personnel sur place.	(C) Oui _____ Non _____	
1.1.20	Les manuels suivants (rédigés en anglais) doivent être fournis avec l'analyseur au moment de la livraison : a) Un (1) manuel de l'opérateur; b) Un (1) manuel technique; c) Un (1) manuel d'entretien; d) Un (1) catalogue des pièces de rechange.	(C) Oui _____ Non _____	

NOTE TO BIDDERS: Please use ONE of the two mailing labels below and affix it securely to the outside of the envelope or package containing your bid submitted by mail or courier. For bids submitted by facsimile (Bid receiving fax (604) 775-7526), use this sheet as the cover sheet. Always ensure your company name, return address, open bidding solicitation number and closing date appear legibly on the outside of your bid submission.

AVIS AUX FOURNISSEURS: Pour le retour par la poste ou par messager, veuillez utiliser UNE des étiquettes d'envoi ci-dessous et apposez-la à l'extérieur de votre enveloppe ou du colis contenant votre offre. Pour les offres soumises par télécopieur (n° du télécopieur pour la réception des offres: (604) 775-7526), utilisez cette page comme bordereau de télécopie. Assurez-vous que le nom de votre compagnie, l'adresse de retour, le numéro de l'invitation ouverte à soumissionner et la date de clôture soient lisibles à l'extérieur de votre offre.

Bid Receiving
Public Works & Government Services Canada
219 - 800 BURRARD STREET
VANCOUVER BC V6Z 0B9

Solicitation No. : 01R11-150231/A

Solicitation Closes at : 2:00 PM PT
on : XX, 2014

Réception des soumissions
Travaux publics et services gouvernementaux Canada
800 rue Burrard, 2e étage
Colombie-Britannique (C.-B) V6Z 0B9

N° de l'invitation : 01R11-150231/A

La réception des soumissions prend fin le : XX, 2014
à : 14:00 PT